

Projet d'école



LE PROJET PEDAGOGIQUE

Nos objectifs :

Dans un climat de démocratie et de tolérance, nos objectifs sont de :

- Guider chaque enfant vers la maîtrise complète des compétences de base et vers l'épanouissement maximum de ses possibilités.
- Faire de l'élève un collaborateur actif de ses apprentissages.
- Favoriser l'esprit de recherche et l'apprentissage rigoureux de méthodes de travail.
- Faire de l'élève un être lucide qui associe harmonieusement ses qualités de cœur et d'esprit.

Finalités :

Notre volonté est de former des enfants ouverts au changement et à la remise en question, dotés de compétences solides et capables de les actualiser en permanence. Soucieux de vivre en harmonie avec les autres et la nature.

Amener l'enfant à devenir un adulte tolérant, respectueux des particularités et des choix de chacun, soucieux de justice et de paix dans une société démocratique.

Axes prioritaires du projet pédagogique

A. Réussite et maîtrise des apprentissages.

- Utilisation d'outils (géoplan, dictionnaire, matériel d'expérimentation, de mesures, feuilles de synthèses, vidéos didactiques, livres, revues, manuels scolaires, TBI, PC, ...)
- Utilisation de jeux.
- Manipulations, expériences.
- Utilisation de la méthode de lecture ludique « la planète des Alphas » (1).
- Construction d'outils graphiques, synthèses, cartes, tableaux comparatifs, panneaux de synthèse, ... pour apprendre à structurer l'information, la mettre en évidence.
- Evaluations internes et externes.
- Différenciation pédagogique.
- Implémentation progressive des référentiels et programmes du Tronc commun (Pacte d'excellence).

Lorsque l'occasion se présente, l'enseignement partira :

- d'un défi adapté pour favoriser son estime de soi et le développement de son autonomie;
 - d'une situation-problème qui sera le point de départ qui guide la recherche d'informations. L'enseignant laissera les élèves prospecter des pistes différentes, voire sans issue, pour résoudre les problèmes auxquels ils seront confrontés. La recherche en petits groupes fera l'objet d'une production, support d'une communication au grand groupe.
- Dans certaines activités, les enfants seront directement en contact avec la réalité : activités de découverte, observations et investigations, enquêtes, mesures et expérimentations, rencontres, manipulations ...

1) La planète des Alphas tourne autour d'une histoire faite de petits personnages, les Alphas, de fées et d'un monde imaginaire. Ces Alphas qui ont la forme de lettres sont rapidement identifiés par les enfants. Ils associent très facilement les personnages à un son puis le passage se fait naturellement lorsqu'il s'agit de grouper ces petits Alphas pour former des mots. La méthode se poursuit en 1ère primaire.

B. Education à la citoyenneté, à la santé et à l'environnement.



- Exploitation et entretien par les élèves du potager et du verger de l'école.
 - Ecole du dehors : les classes organisent des périodes de cours et de découvertes en extérieur.
 - Les collations saines et la pratique du « zéro déchet » sont encouragées.
 - En primaire : deux périodes d'options philosophiques par semaine.
- Une période de citoyenneté (CPC) commune à tous.
 - Une période au choix des parents : religion catholique, religion islamique, religion protestante, morale non confessionnelle ou une seconde période de citoyenneté.

C. Prévention et prise en charge des discriminations et de la violence.

Nous suscitons la participation et accroissons le rôle des enfants dans les activités de l'école :

- Dans l'élaboration d'une charte d'école avec les élèves et du respect de celle-ci au quotidien.
- Dans l'élection d'un conseil communal des enfants.
- Dans les conseils de classe.

Nos motivations dans ces conseils de classe :

- Vivre en groupe peut engendrer des conflits qu'il faut traiter de façon juste, respectueuse et démocratique et non pas les fuir ou les interdire.
- Les enfants peuvent trouver des solutions aux problèmes. C'est un moment de résolution de problèmes et de recherche de consensus où chaque enfant a sa place, avec ses forces, ses faiblesses, sa personnalité, son passé, son vécu.
- Être à l'écoute des élèves dès le début d'un problème. Entretenir une relation de confiance entre élèves-enseignants.

D. Insertion des outils numériques.

- Utilisation des tableaux blancs interactifs dans les classes (TBI).
- Utilisation de la salle informatique.



E. Accès à la culture et à la lecture.

- Déplacement des classes au théâtre, au musée, au cinéma.
- Des animations (théâtrales, musicales, scientifiques...) sont données à l'école par des personnes extérieures.
- Différentes animations ou emprunts de livres sont organisés tout au long de l'année avec la bibliothèque communale de Genval.
- Concerts de musique donnés occasionnellement à l'école

F. Apprentissage et accès au sport.

- Natation : les enfants dès la 3ème maternelle se rendent à la piscine de Rixensart.
- Les élèves des classes maternelles profitent de deux périodes de psychomotricité données par un professeur spécialisé dans la salle de psychomotricité ou la salle de sport.
- En primaire, les enfants ont deux périodes d'éducation physique une semaine sur deux. L'autre semaine, ils ont une période d'éducation physique et 40 minutes de natation.
- Journée sportive ADEPS.
- Participation des élèves à diverses compétitions sportives (cross, natation ...)
- Différents voyages à caractère sportif.
- Différentes activités parascolaires culturelles et sportives sont proposées.

Autres points :

- **Mélange des classes en fin de cycles.**

Afin d'améliorer encore la bonne ambiance de notre école, la convivialité entre tous les élèves et de poursuivre notre démarche visant à l'optimisation du travail scolaire dans des groupes toujours équilibrés, l'équipe éducative a pris la décision de mélanger les classes en fin de cycles primaires de manière systématique, de la même manière que lors du passage entre la troisième maternelle et la première année.

Ainsi :

- Les deux classes de 2ème primaire deviendront deux nouveaux groupes en 3ème.
- Les deux classes de 4ème primaire deviendront deux nouveaux groupes en 5ème.

- **Evaluations**

L'évaluation des apprentissages et des compétences se déroule tout au long de l'année. Elle sera formative, sommative ou certificative.

- L'évaluation formative permet à l'enseignant de situer la progression des élèves, en vue de diagnostiquer les difficultés éventuelles et d'y porter les remédiations pédagogiques adéquates.
- L'évaluation sommative a lieu plusieurs fois par an, les résultats sont communiqués aux parents via le bulletin.
- L'évaluation certificative est soumise aux enfants terminant la 6ème primaire. Elle est organisée par la Communauté française et est obligatoire.

- **Remédiation, co-enseignement, aménagements raisonnables et intégration**

Notre école poursuit un objectif de réussite et d'acquisition des compétences élevé pour chacun des élèves.

Afin de permettre à tous d'apprendre au mieux, nous mettons en place des moments de remédiation et sommes partenaires avec tous les intervenants pour la mise en place de divers aménagements raisonnables et projets d'intégration.

La remédiation offre à chaque élève la possibilité de recevoir des explications complémentaires dans la matière où il rencontre une difficulté d'apprentissage.

C'est la raison pour laquelle, en fonction de la vie de l'école et des possibilités horaires, les enseignants s'investiront dans la remédiation dans différentes classes.

Des périodes de co-enseignement sont organisées chaque semaine dans les classes de la section primaire comme le prévoit le Pacte d'excellence.

- **Pacte d'excellence**

Mise en place progressive des nouveaux référentiels et programmes réalisés par le CECP (Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces) et la WBE (Wallonie-Bruxelles Enseignement).

- **Année complémentaire**

En aucun cas, l'année complémentaire ne sera considérée comme un redoublement.

Pour ce faire, en équipe pédagogique, et après analyse des résultats de l'élève, nous mettrons en place un plan différencié d'apprentissages. Plan dans lequel seront reprises les actions envisagées, la fréquence de ces actions ainsi que les dates prévues pour faire l'évaluation des moyens mis en place.

- **Néerlandais et éveil aux langues.**

Des cours de néerlandais sont organisés de la troisième à la sixième primaire. Objectif général : obtenir au minimum le niveau A1 pour tous les élèves dans les 4 compétences liées à la communication, à savoir : Parler, Ecouter, Lire et Ecrire. Le niveau A1, tel que défini par le Conseil de l'Europe dans son programme général de formation aux langues, est celui où l'enfant par ces compétences sera capable de transmettre et recevoir des informations simples et brèves à propos de choses qu'il connaît bien.

En maternelles et en P1/P2, des cours d'Eveil aux langues sont donnés par les titulaires au moyen de « TradanimEveil », outil numérique qui fait voyager et découvrir 30 langues dans 30 pays différents à travers des vidéos au contenu riche et dynamique.

- **Politique de l'établissement en matière de frais scolaire.**

De manière générale, nous veillons à ce que la scolarité des élèves soit la moins onéreuse possible.

Les paiements des garderies, des classes de dépaysement, des activités culturelles et sportives ainsi que les réservations des repas chauds et du potage se font via l'application APSchool. Les tarifs sont révisés annuellement par le Conseil communal de Rixensart.

Les tarifs de l'année sont consultables dans le carnet de rentrée, dans l'application APSchool ainsi que sur le site de l'école.

Le décret gratuité est respecté pour les années qui en bénéficient.